

AFFAIRE N° 14

Objet : Suppression de points noirs
Amélioration de réseaux E.U. et E.P.

LE SECRETAIRE DONNE LECTURE DU RAPPORT :

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous sou mets une liste d'opérations relatives à la suppression de points noirs dans divers secteurs de la Ville et des Ecart s.

- Modification de la Station de relèvement des eaux usées du Quai Ouest
- Construction d'un ponceau Bd du Chaudron
- Evacuation E.P. à Bois de Nèfles
- Construction d'un réseau E.P. rue Nantier Didier
- Evacuation E.P. devant Mairie Annexe de Domenjod et sur le Chemin Canal
- Amélioration réseau E.P. devant la Mairie de Ste-Clotilde
- Evacuation E.P. chemin du Piton à Bois de Nèfles

Les travaux sont évalués à 1 280 000 F et font partie du programme assainissement "suppression de points noirs". 1983

Le financement sera le suivant :

- Subvention FIDOM 20 %.....	256 000 F
- Emprunt C.D.C.....	1 024 000 F
	1 280 000 F

Je vous demande Mesdames et Messieurs :

- d'approuver cette liste de travaux
- de m'autoriser à :
 - . solliciter la subvention et l'emprunt correspondants
 - . lancer les appels d'offres ou consultations d'entreprises pour la réalisation de ces travaux.

Je mets la question aux voix.

LE SECRETAIRE lit l'avis des Commissions :

- Travaux Publics : favorable. Il s'agit dans l'ensemble de petites opérations ponctuelles destinées à améliorer le cadre de vie.
- Finances : favorable.

ADOPTEE A L'UNANIMITE.